# PROCÉS VERBAL N°11 de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 09 février 2024 sur l'exercice de l'année 2023

## PRÉSENCES :

D'après la liste d'émargement

**Conseil d'Administration :** Franck RAMEZI, Pascal ISTVANCIN, Michel DELAGE, Alexis BOUTON, Mickaël HAULIN et Olivier JARRETON.

**Vérificateurs aux Comptes :** Patrick COUTINOT.

**Gardes de Pêche Particuliers :** Pascal REIGNIER, Dominique FONSECA, Stéphane LOUIS-LEROYER et Olivier LAVERGNE.

**Membres Actifs de l'AAPPMA la Truite Saumonée :**
Philippe AUBRY, Pascal BIBINGER, Rudy BOISSEAU, Alexandre CORNUAU, Patrick GUILLEMIN, Damien GUITTARD, Jean-Claude DAVID, Pascal DUQUEROIX, Pierre MANAT, Christophe MARTINET, Bernard MONTALETANG, Alain TURCAT, Quentin RAMEZI, Dominique RITA, Jean - Pierre ROUSSELOT, Dominique SARLANGE et Jacky VACHEYROU.

**Le nombre d'adhérents était de :** 28 à l'ouverture de la séance.

Invités :

**Mairie de Magnac-sur-Touvre :** Monsieur Emmanuel DEFONTAINE Conseiller municipal en charge de la Commission Culture / Sport / Association.

**Mairie de Ruelle-sur-Touvre :** Monsieur Patrick DELAGE Maire-Adjoint en charge du Sport, des Associations et des Equipements.

**Agriculteur :** Yoahn DELAGE Président de l'OUGC (Organisme Unique de Gestion Collective) sur le sous-bassin de la Charente sur les secteurs du Grand Karst de la Rochefoucauld, de la Touvre, de l'Échelle-Lèche, de la Tardoire, du Bandiat et de la Bonnieure.

# SOMMAIRE :


## AG EXTRAORDINAIRE

- Adoption des nouveaux statuts

## OUVERTURE DE L'AG

- Mot du Président

## RAPPORT MORAL

- Bilan No-Kill 2023
- Tirage au sort des 3 lots depuis des numéros de Tickets NK
- Les Ateliers Pêche Nature 2023
- Bilan de la Fête de la Touvre 2023
- Bilan Saprolégniose 2023
- Nouveautés réglementaires pour la réglementation pêche 2024
- Interdiction de la régulation du cormoran
- Point sur les Pisciculture
- Bilan Commissions Garderie
- Bilan Commissions Travaux
- Bilan Commissions Environnement
- Bilan Commissions Communication

## RAPPORT FINANCIER

- Cartes de pêche
- Ventes des cartes de pêche 2024 à DECATHLON Champniers
- Bilan financier

## PREVISIONNEL SUR L'ANNEE 2023

- Prévisionnel des actions sur l'année 2024

## QUESTIONS DIVERSES

- La parole est donnée aux adhérents présents à l'assemblée

## POT DE L'AAPPMA

# AG EXTRAORDINAIRE

## PRÉSENTATION DES MODIFICATIONS DES STATUTS :

### Art. 2 :

Ajout de 2 alinéas définissant la cotisation statutaire due par le pêcheur à l'AAPPMA et par l'AAPPMA pour son adhésion à la FDAAPPMA :
La cotisation statutaire est le montant dû par le pêcheur pour son adhésion à l'AAPPMA.
La cotisation statutaire est le montant dû par l'AAPPMA pour son adhésion à la FDAAPPMA.

### Art 7 :

**Alinéa 1 : précision ajoutée :**
La cotisation statutaire fédérale définie à l'article 1 est perçue directement par l'intermédiaire du site de la FNPF. Elle est due par l'association proportionnellement au nombre de ses membres.

**Alinéa 4 : La notion de "dépôt de carte" est remplacée car les cartes sont toutes générées via Internet :**
L'AAPPMA gère un réseau de distribution de cartes de pêche et met à disposition des assortiments migrateurs, documents d'information des pêcheurs ou tout autre élément utile, conformément à un dispositif d'organisation arrêté par le CA de la FDAAPPMA.

*Remarque : l'application installée par la Fédération chez les dépositaires est bloquée sur la vente de cartes d'une AAPPMA spécifique. Le dépositaire peut se connecter directement au site de la FNPF et générer une carte de n'importe quelle AAPPMA, comme le ferait un pêcheur chez lui.*

**Ajout d'un article 19 bis : possibilité de recourir au distanciel pour les réunions :**
Le conseil d'administration statue sur le principe et les modalités de recours aux conférences téléphoniques ou audiovisuelles pour les assemblées générales, les réunions du conseil d'administration et du bureau.
En cas de recours à la conférence téléphonique ou audiovisuelle les membres participant ou votant à distance sont réputés présents.

## VOTE DES MEMBRES PRESENTS A L'ASSEMBLEE :

Un vote à mains levées a été effectué pour l'approbation de ces nouveaux statuts : L'approbation s'est faite à l'unanimité des membres présents à cette Assemblée Générale.

**Ces nouveaux statuts sont adoptés.**

# OUVERTURE DE L'AG SUR L'EXERCICE 2023

## MOT DU PRESIDENT

Ouverture de l'AG et mots de bienvenue !

# RAPPORT MORAL

## RESULTATS DES TICKETS DU PARCOURS DE GRACIATION :

- Sur la saison 2023, 303 tickets ont été déposés soit une augmentation de **3,06%** par rapport à 2022. Toutefois, trop peu de pêcheurs déposent un ticket No-Kill,
- Le nombre de pêcheurs (93), ayant déposé un Ticket en 2023, a augmenté de **4,30%** par rapport à 2022 (89).
- En 2023, le nombre de pêcheurs à la Mouche représente plus des 2/3 des pêcheurs soit 69%,
- Les réflexions sur les tickets NK montrent un intérêt toujours grandissant pour ce parcours mais il y a des préoccupations liées au nombre en chute de poissons, la qualité et le niveau de l'eau, le peu de gobages, les pêcheurs irrespectueux et d'autres insistant toujours sur les mêmes gros poissons, …
- En 2022, il a été pêché 1043 poissons contre 620 en 2023 soit 40% en moins. Le pourcentage des petites tailles de 2022 est également en forte chute.
- Les pêcheurs, hors Nouvelle Aquitaine, sont de plus en plus présents.

# SYNTHESE DES TICKETS NO-KILL 2023

## VARIATION DU NOMBRE DE TICKETS DEPUIS LA CRÉATION DU PARCOURS

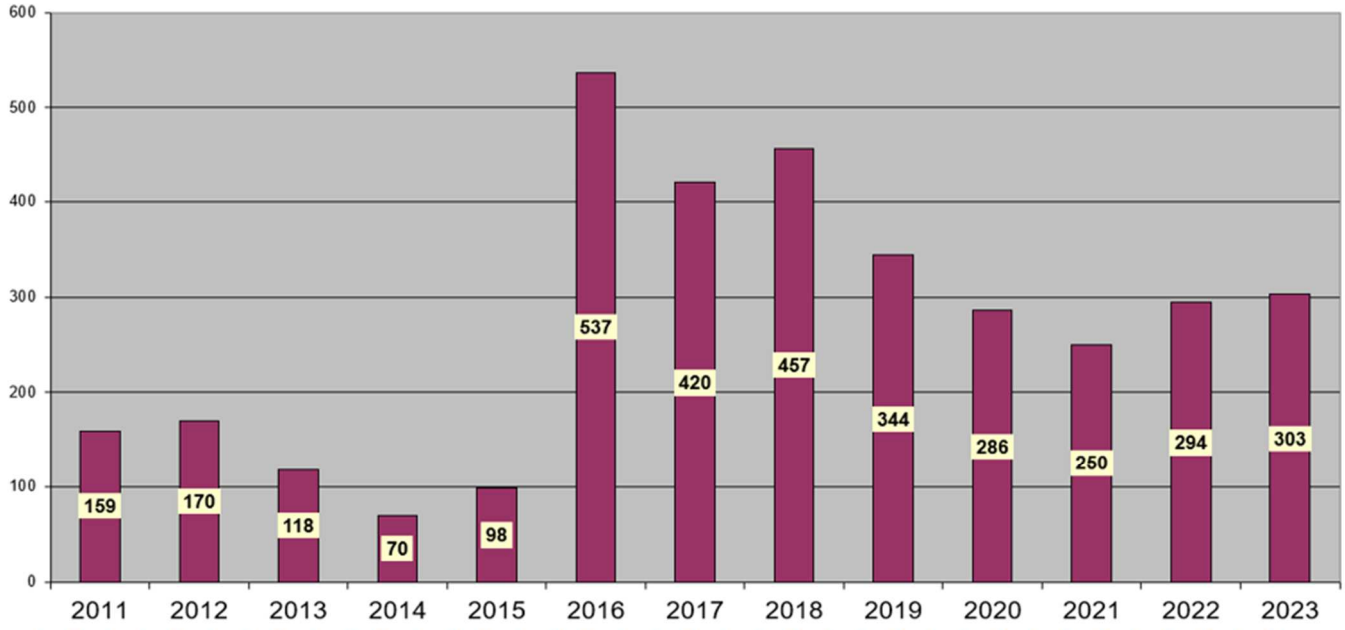


**En 2023, 9 Tickets de plus que l'année 2022.**
**L'annonce d'un tirage au sort parmi les tickets NK a augmenté d'un coup le nombre de tickets**

## MOYENNE DES TICKETS PAR PÊCHEUR DEPUIS 2016

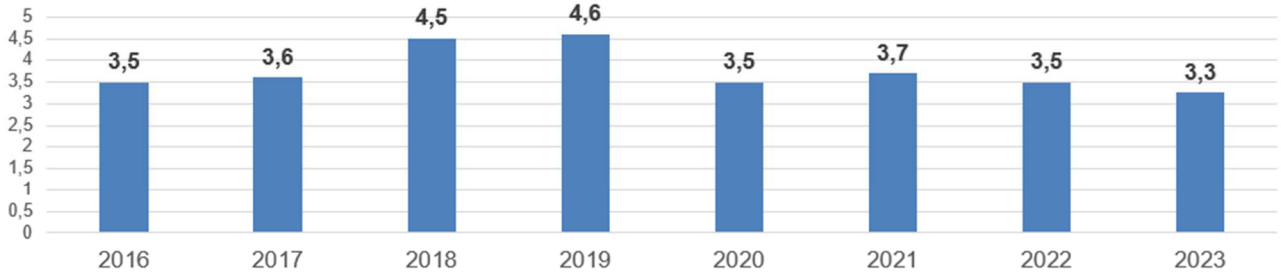


**Depuis 2019, les pêcheurs reviennent moins souvent**

## NOMBRE DE TICKETS PAR TECHNIQUE

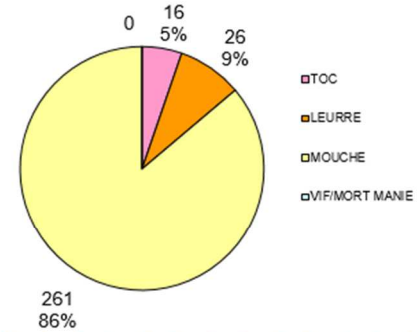


## NOMBRE DE PÊCHEURS DIFFERENTS PAR TECHNIQUE

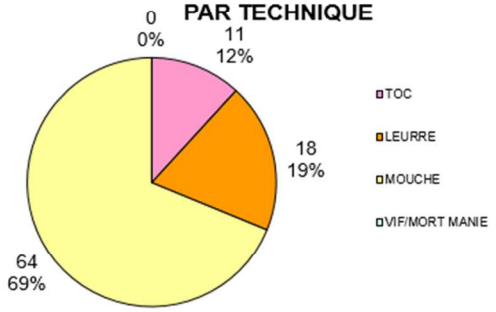


**10 pêcheurs à la Mouche de plus qu'en 2022, 86% et des tickets ont été déposés par eux, en augmentation (79% en 2022). Il y a une légère diminution des pêcheurs au Leurre (20 en 2022) et au Toc (15 en 2022) Moins de dépôts de leur part au Leurre (38 en 2022) et au Toc (24 en 2022).**

## TEMPS DE PÊCHE PAR TECHNIQUE

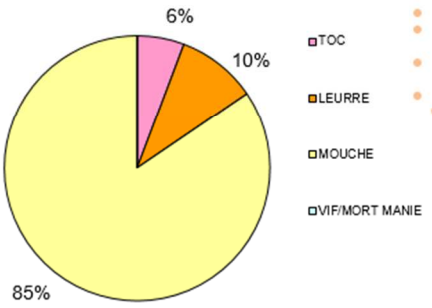


En 2023 les temps de pêche de chaque technique montrent, que les pêcheurs à la Mouche prennent plus de temps (78% en 2022) et que les pêcheurs au Leurre (12% en 2022) et au Toc (9% en 2022) sont un peu moins présents sur le parcours.

**CES RÉSULTATS SERAIENT PLUS JUSTES SI TOUS LES PÊCHEURS DÉPOSAIENT SYSTEMATIQUEMENT LEURS TICKETS NK …**

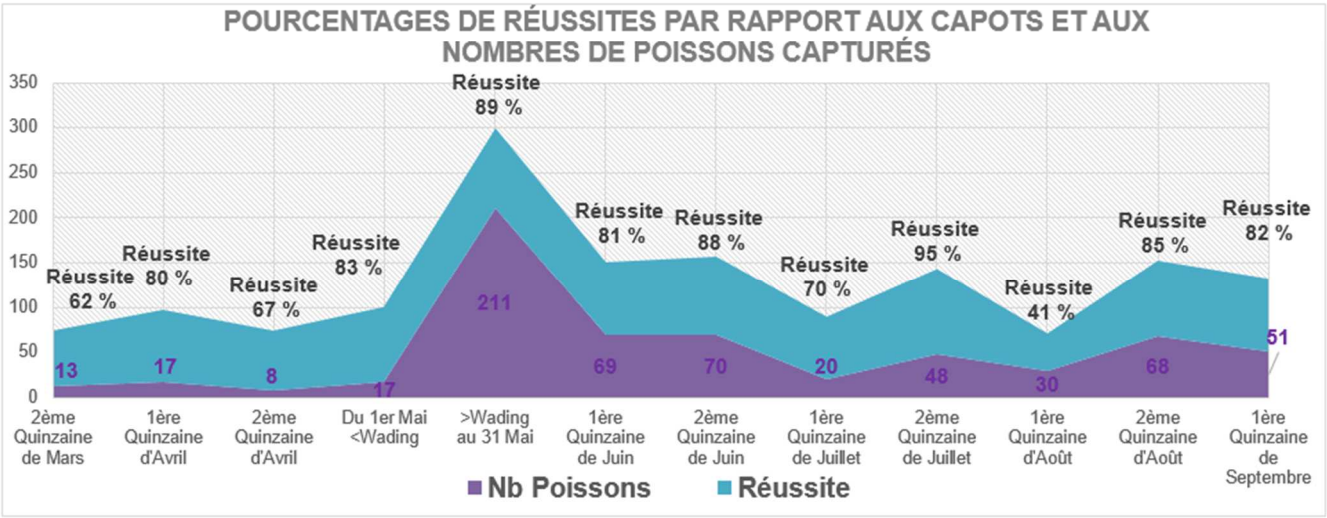


| NOMBRE DE PRISES PAR TAILLES - TOUTES TECHNIQUES CONFONDUES | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Truites / Techniques | Capot | TRF 0 à 15 | TRF 15 à 30 | TRF 30 à 40 | TRF 40 à 50 | TRF 50 à 60 | TRF > 60 | Arc en Ciel | TOTAUX |
| TOTAUX | 63 | 13 | 83 | 153 | 211 | 138 | 18 | 4 | 620 |

## NOMBRE DE PRISES PAR TAILLE

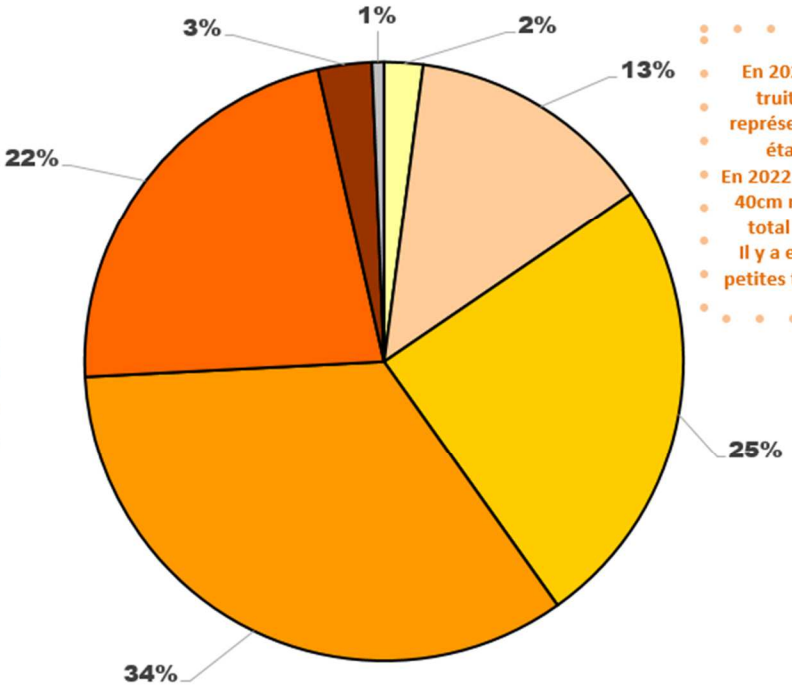


En 2023, le pourcentage de truites de plus de 40 cm représentait 59% des prises, il était de 27% en 2022.
En 2022 les classes inférieures à 40cm représentaient 73% du total contre 40% en 2023.
Il y a eu beaucoup moins de petites truites de prise en 2023

En 2023, il y a eu 63 capots sur 303 tickets soit un taux de réussite de 89%, il était de 96% en 2022. Le taux de réussite est en baisse.

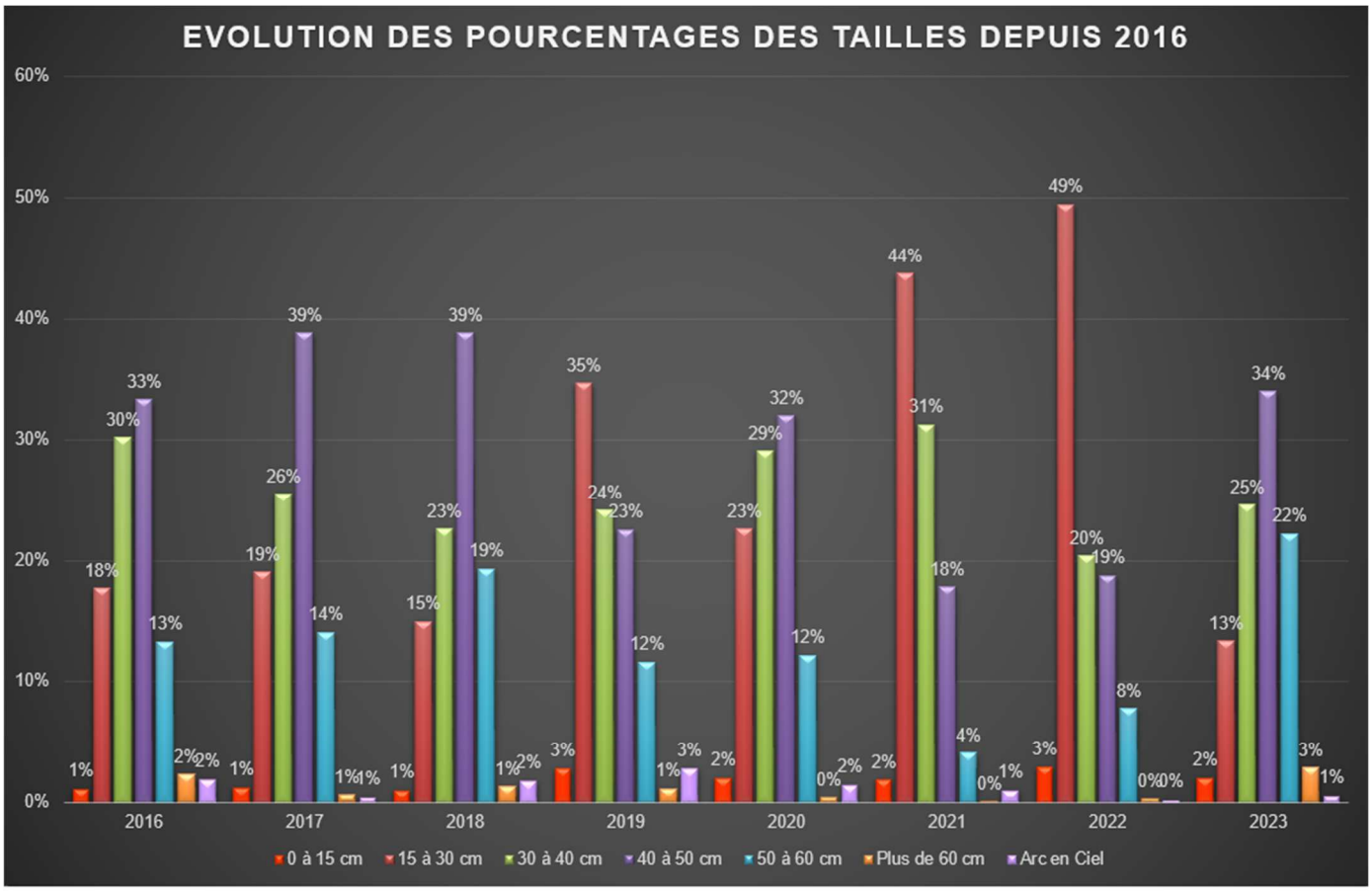


Effondrement de la classe 15 à 30cm qui est passé de 49% à 13 %. Cette classe bien représentée en 2022 a favorisé les classes entre 30 et 50cm en 2023, par contre en 2024, on pourrait se poser la question d'un manque accru de poissons entre 30 et 50cm.

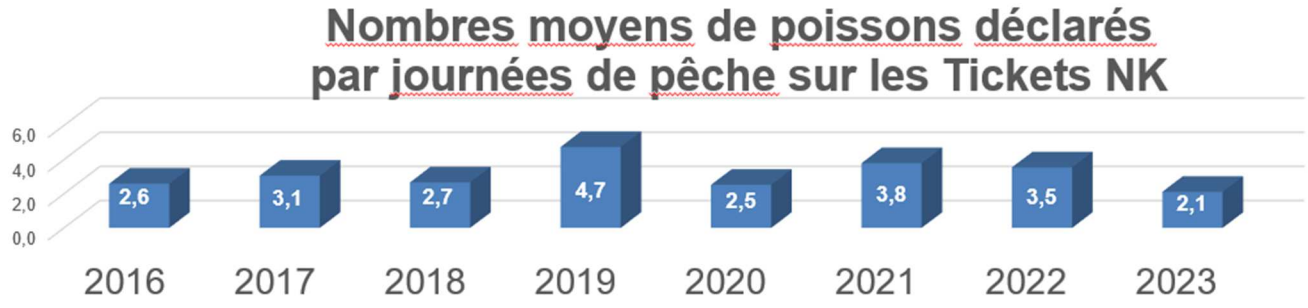


En 2023, le nombre de poissons déclarés par journée de pêche est le plus faible depuis 2016.
En 2023, le nombre total de poissons pris est également le plus faible depuis 2016.

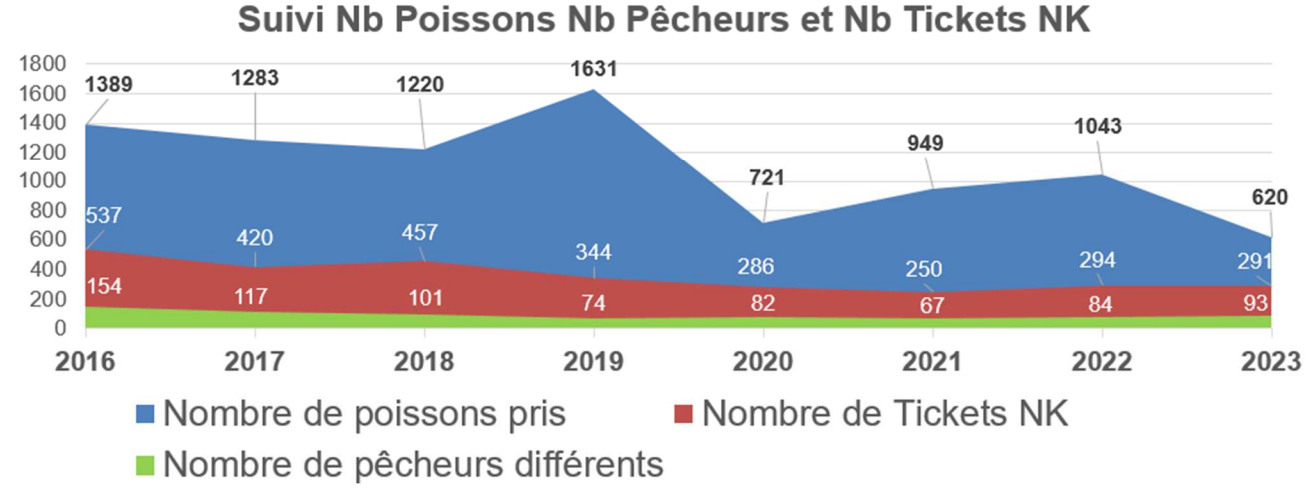

## DUREES DES SORTIES PAR NOMBRE D'HEURES

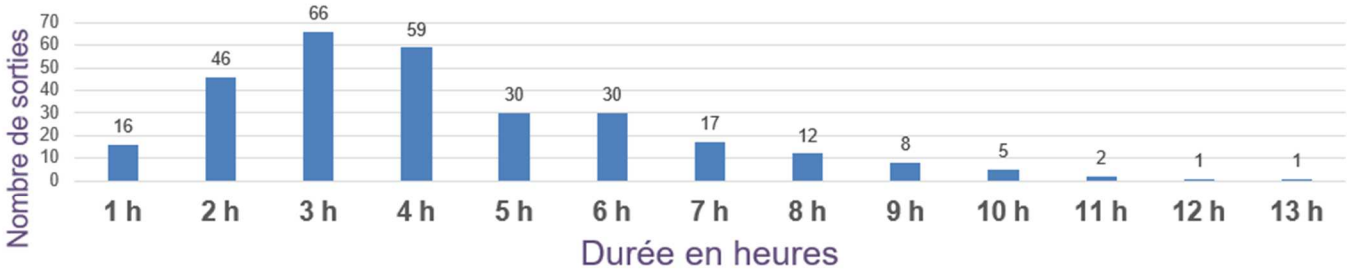


En 2023, La majorité des pêcheurs viennent pêcher entre 2h et 6h par jour.
En 2023, sur les 93 pêcheurs, plus de la moitié ne sont venus qu'une seule fois et 10 plus de 10 fois.

## FRÉQUENCE DES SORTIES DE PÊCHE SUR LA SAISON ET PAR PÊCHEUR

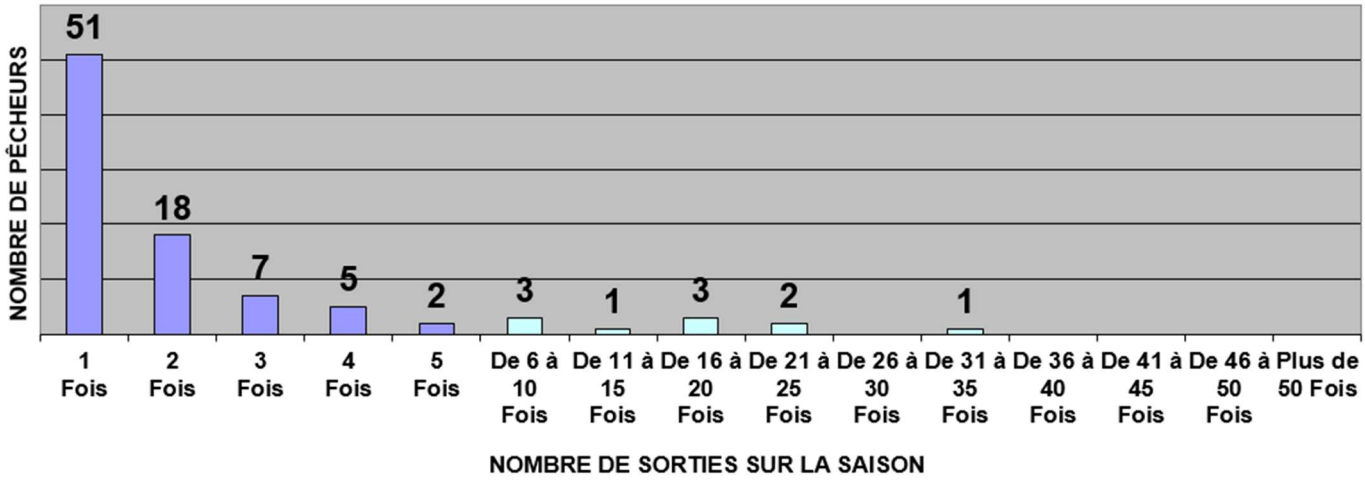


## DÉPARTEMENTS D'ORIGINE DES TICKETS DES PÊCHEURS

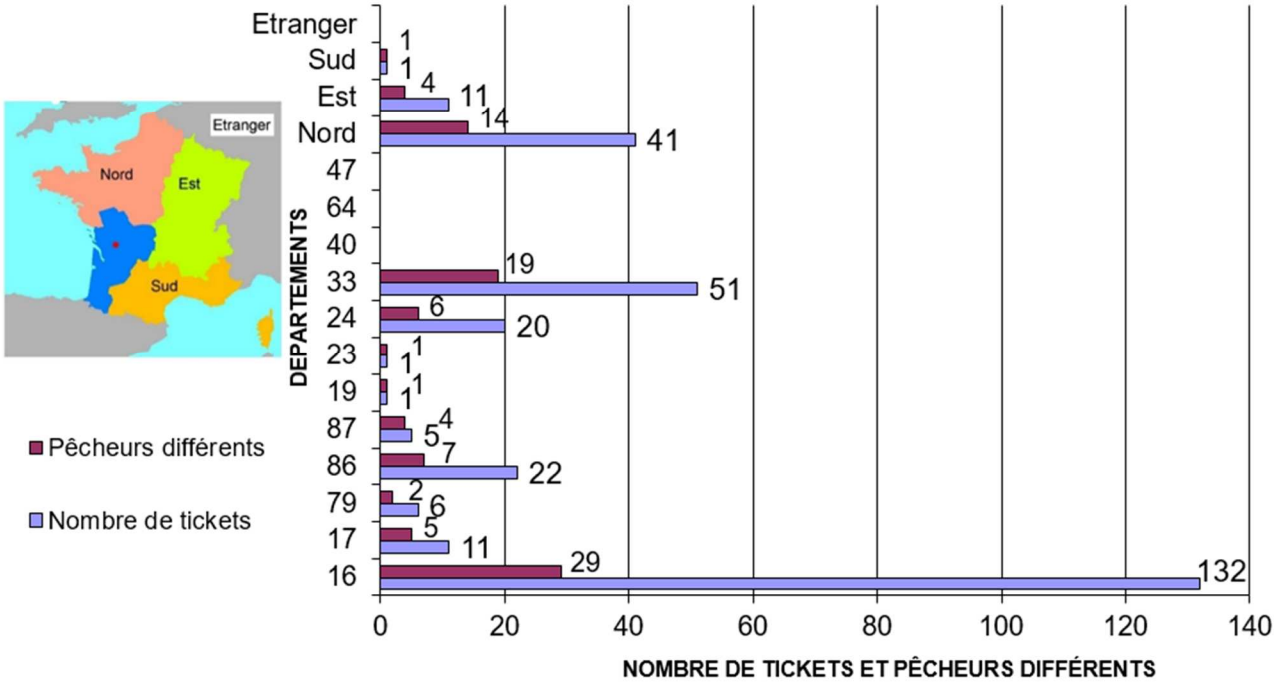


Les 29 pêcheurs locaux sont évidement les plus nombreux mais ils ne représentent que 31% de l'ensemble des pêcheurs, ce sont eux qui ont déposé le plus de tickets, soit 43 %.
Ces valeurs sont toutefois en baisse, car il y avait 33 pêcheurs (37%) locaux en 2022 qui avaient déposé pour 59% du total des tickets NK.

## TIRAGE AU SORT DE 3 TICKETS NK 2023

Trois tirages au sort ont été effectués parmi l'ensemble des numéros de ticket NK, d'une façon automatique via internet sur via un site de tirage au sort en ligne.

• Le premier tirage concernait le troisième lot d'une valeur de 30€, à valoir par une carte bon d'achat en magasin DECATLHON.

• Le deuxième tirage concernait le deuxième lot d'une valeur de 50€, à valoir par une carte bon d'achat en magasin DECATLHON.

- Le troisième tirage au sort concernait le premier lot d'une valeur de 85€ correspondant à une carte de pêche personne majeure.

Les gagnants sont :

- 1er Lot Monsieur Philippe MONLONG (16)
- 2ème Lot à Monsieur Bernard ROULLET (33)
- 3ème Lot à Monsieur Romain PREPIN (86)

Il est à noter que, lors du tirage pour le 1er Lot, Monsieur Olivier JARRETON avait été tiré au sort mais il a remis le Lot en jeu et un autre tirage a été effectué.

## LES ATELIERS PECHE NATURE 2023

Depuis 3 ans, 3 administrateurs de "La Truite saumonée" participent à l'encadrement des Ateliers Pêche Nature fédéraux avec Emmanuel HENRI, animateur de la Fédé 16. Chaque mois, 3 ateliers de 2,5 h sont proposés le mercredi à de jeunes pêcheurs âgés de 7 à 15 ans et répartis en 3 groupes d'une dizaine de participants.

Au programme des activités :

- Découverte du milieu piscicole et des différentes espèces de poissons d'eau douce ;
- Sensibilisation au respect de l'environnement et des poissons capturés ;
- Initiation à différentes techniques de pêche : pêche au coup, pêche aux leurres, pêche au feeder ;

- Parties de pêche en situation, principalement sur les plans d'eau de Frégeneuil et Saint-Yrieix et sur la Charente dans les environs d'Angoulême.

Ces jeunes deviennent peu à peu des pêcheurs habiles et respectueux de la nature et c'est tout l'enjeu de ces APN que de les former à une pêche responsable.
Pour la première fois le 8 juillet 2023, E. HENRI a organisé à Frégeneuil une finale réunissant tous les APN de Charente et nous avons eu le plaisir de voir triompher un groupe que nous encadrions.

## BILAN DE LA FETE DE LA TOUVRE 2023

Elle a eu lieu le matin du 13 mai à la salle Marcel Pagnol et le matin du 14 mai à la Fédé16.

Cette année, nous avons été entendus pour ne pas faire coïncider cette fête avec l'ouverture à la marche dans l'eau.

Il y a eu moins de monde qu'en 2022 avec une météo pas favorable en matinée.

Notre stand a connu un grand succès avec le simulateur de pêche et le prêt de cannes à lancer.

Beaucoup de succès également pour nos fiches sur la flore et la faune de la Touvre.

Beaucoup d'échanges pour faire connaître les actions de l'AAPPMA.

Très bonne ambiance.

Un grand merci à la Fédé16 pour la logistique.

On ne connaît pas encore les modalités pour 2024.

Venez nombreux cette année, la présence des adhérents manque à la bonne représentation de l'AAPPMA.

## BILAN DE L'EPISODE DE SAPROLEGNIOSE 2023

- Un bilan à la baisse qui rentre dans des proportions acceptables avec très peu de mortalité constatée sur 2023,

- Pour 2024 rien n'a été constaté sur les tributaires, quelques constats sur la Touvre. L'épizootie semblerait commencer depuis quelques jours mais il est encore trop tôt pour se faire une idée réelle de la situation,

- Tant que cela durera nous continuerons à demander la prorogation de la mesure conservatoire de la truite fario en NK.

## LA REGLEMENTATION PECHE 2024

- Extension de la réglementation Touvre à tout son bassin versant.

- Aucune autre demande n'a été faite, nous pensons être au bout de ce qui peut être fait à ce jour.

## INTERDICTION DE LA RÉGULATION DU CORMORAN

- L'arrêté de régulation des grands cormorans a été attaqué par la LPO dans les Pyrénées Atlantiques et il a été abrogé. De ce fait le projet d'arrêté fixant les plafonds par département a été abandonné par l'Etat.

- Un nouvel arrêté ministériel interdit la régulation de cette espèce protégée.

- Une étude sur trois années doit démontrer que cette espèce est bien nuisible à la population piscicole.

- <u>Evolution de la situation :</u>

  - *Plus aucun quota de tir autorisé par la préfecture malgré nos demandes,*
  - *Bilan : une population en forte hausse qui arrive même à s'habituer aux ficelles mises en place,*
  - *Quelques lueurs d'espoir tout de même avec des jugements favorables rendus dans certains départements,*
  - *Encore un sujet que nous subissons de plein fouet. Il faudra attendre les résultats des études demandées par l'état à l'OFB.*

## POINT SUR LES PISCICULTURES

- Mise en place de filtres au Moulin-du-Roi (Bellet),

  Des filtres ont été mis en place et les fonds des bassins repris de façon à diriger les matières vers ces filtres. 80 % des eaux sont maintenant filtrées.

- Projets de la pisciculture des Ores (Aqualande) pour la gestion des polluants,

  La pisciculture des Ores projette également des traiter leurs polluants mais les délais ne sont pas connus et ce ne sera pas pour ces prochaines années … C'est la plus grosse production parmi les pisciculture et aussi la plus polluante. La production de poissons est en hausse de 100 tonnes soit 1000 tonnes sur 1600 tonnes autorisées.

- Modifications des débits réservés,

  Les débits réservés globaux sont augmentés de 200l/s avec -100l/s du côté du canal de la Maillerie et 300l/s côté rive gauche (bâtiment au-dessus de la Touvre)

# TRAVAUX DES COMMISSIONS

## BILAN COMMISSIONS GARDERIE

Actions des Gardes de Pêche Particuliers en 2023 :

- 1 722 Contrôles (1025 en 2022)
- 6 Infractions verbalisées (18 en 2022)
- 86 Avertissements (22 en 2022)

Observations particulières :

- Ces chiffres sont à considérer avec un GPP en plus qu'en 2022.
- Notre objectif de nombre de garde est atteint, avec 5 GPP.
- L'objectif, de verbaliser certains contrevenants réguliers et connus, est presque atteint.

- Il y a 3 procédures judiciaires en cours dont une qui doit passer en jugement courant avril 2024.

- L'objectif affiché de 2024 est de faire la chasse aux grappineurs volontaires.

- Un grand merci aux Polices Municipales pour leurs participations aux actions contre le braconnage.

## BILAN COMMISSIONS TRAVAUX

En 2023, un nettoyage de la rivière a été effectué sur le secteur des canoës à Ruelle, toujours beaucoup de détritus récoltés …

Les prévisions 2024 seront :

- Aménagement de caches sur l'ensemble de la rivière,

- Aménagement d'îlots sur le plateau de la salle des fêtes de Magnac,

- Nettoyage de la rivière sur un lieu à définir.

## BILAN COMMISSIONS ENVIRONNEMENT

Sur 2023 :

- Concernant les fiches biodiversité, une fiche sur un trichoptère a été effectuée. A ce jour, 111 fiches sont faites et en ligne sur notre site internet, 3 espèces supplémentaires sont identifiées dont les fiches restent à réaliser et 2 autres espèces restent à confirmer.

- Sur 2023, une dizaine de prélèvements de Trichoptères ont été effectués sur 3 sorties avant l'ouverture du wading et pendant, plusieurs espèces distinctes ont été identifiées par Opie-Benthos (Office Pour les Insectes et leur Environnement).

- Pour le projet de chemin biodiversité des canoës, au pont des Boches à Ruelle, tout le matériel a été approvisionné et préparé à la mise en place. Les 10 supports ont été implantés en suivant et

les plaquettes mises en place avant l'ouverture. Des dégradations ont aussitôt été commises sur les plaquettes, elles ont été remplacées. Quelques mois après, 2 supports ont été arrachés, nous les avons remis en place. Puis, après la fermeture, la moitié des supports ont de nouveau été arrachés et jetés à l'eau, nous n'avons pas réparé et abandonnons ce projet car les vandales sont les maîtres des lieux …

Projets 2024 :

- Prélèvement de nouveaux macro-invertébrés pour identification.
- Réalisation de nouvelles fiches biodiversité suivant les nouvelles espèces identifiées mais cela reste très compliqué car les écrits sur certaines espèces sont très rares ou succincts.
- Le peu de participants présents à nos actions sur l'environnement limite de fait les envies de projets que nous pourrions avoir.

## BILAN COMMISSIONS COMMUNICATION

- La commission "communication" gère et actualise le site de l'AAPPMA.
- En 2023 elle a édité 7 Newsletters et 7 Lettres d'info sur les divers évènements, activités de l'AAPPMA et les nouvelles de la pêche.
- Elle a informé les pêcheurs des différents travaux effectués sur la Touvre pour leur permettre d'y participer.
- Elle a produit le panneau réglementaire 2023 apposé sur les berges de la Touvre et du Viville.
- Elle modère la FAQ du site et invite les pêcheurs à y participer en se connectant au site (https://aappma-latruitesaumonee.net/faq/) afin de porter au débat des problématiques qui leur tiennent à cœur.

Pour 2024 elle procèdera à la mise à jour du site :

- Nouvelle réglementation de la pêche et nouveaux statuts de l'AAPPMA.
- Elle éditera les Newsletters et Lettres d'information en fonction des différents évènements.

# RAPPORT CARTES DE PÊCHE 2023

**VALIDE PAR LES VERIFICATEURS AUX COMPTES LE 26/01/2024**
**MERCI A PATRICK ET MICHEL POUR LEUR TEMPS !**

## BILAN DES CARTES DE PECHE LTS 2023

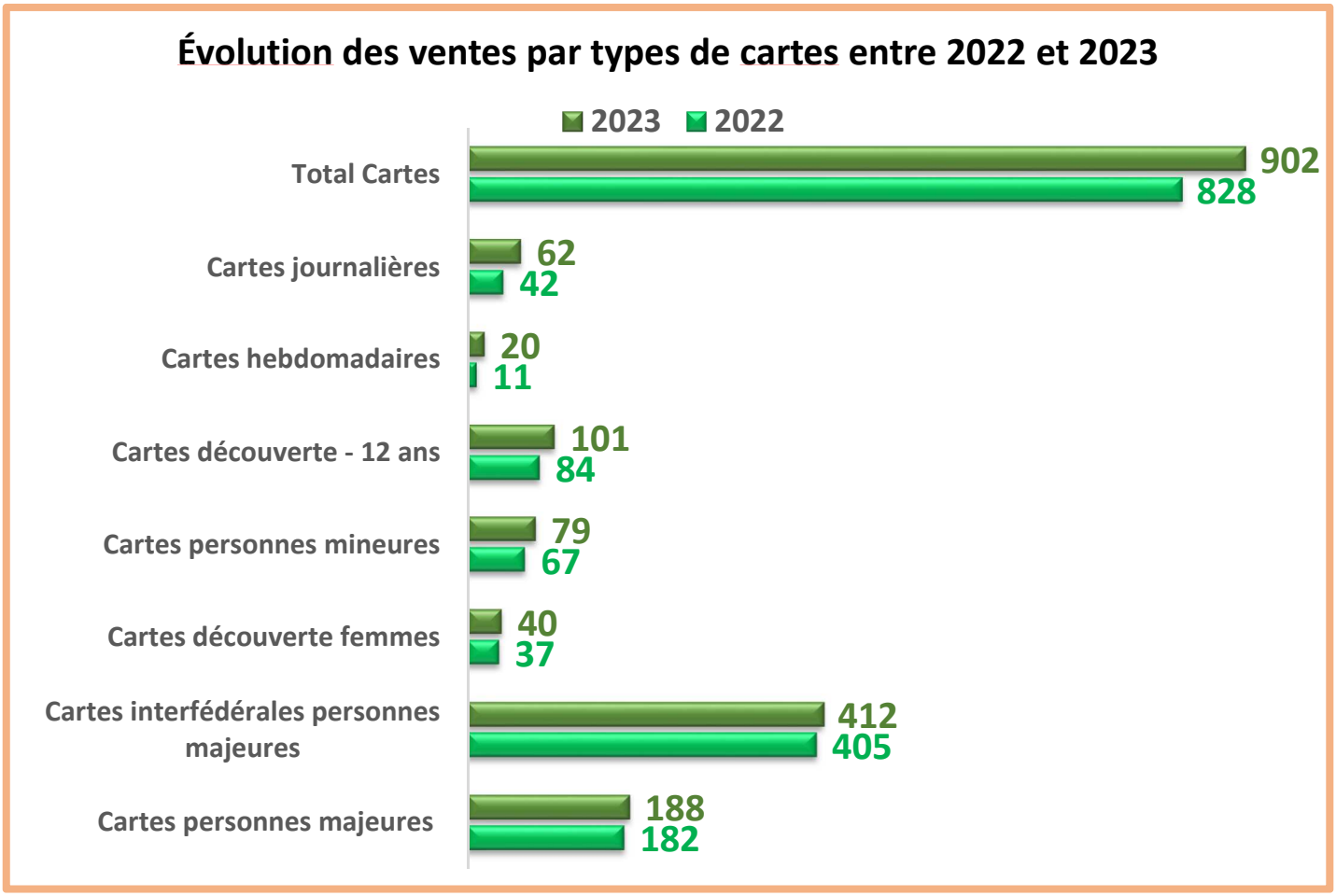

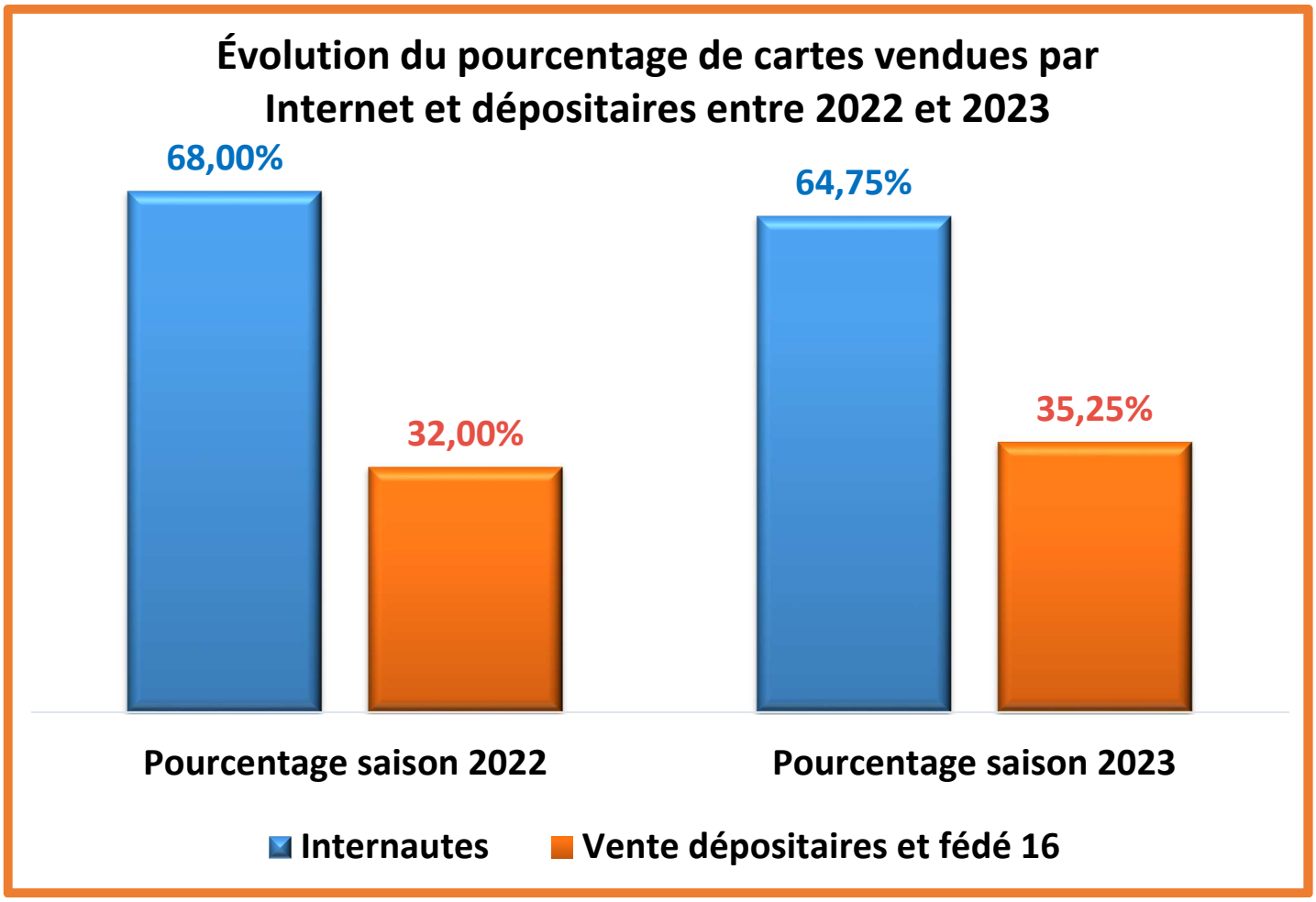
Évolution du pourcentage de cartes vendues par Internet et dépositaires entre 2022 et 2023
68,00%
32,00%
64,75%
35,25%
Pourcentage saison 2022
Pourcentage saison 2023
Internautes
Vente dépositaires et fédé 16

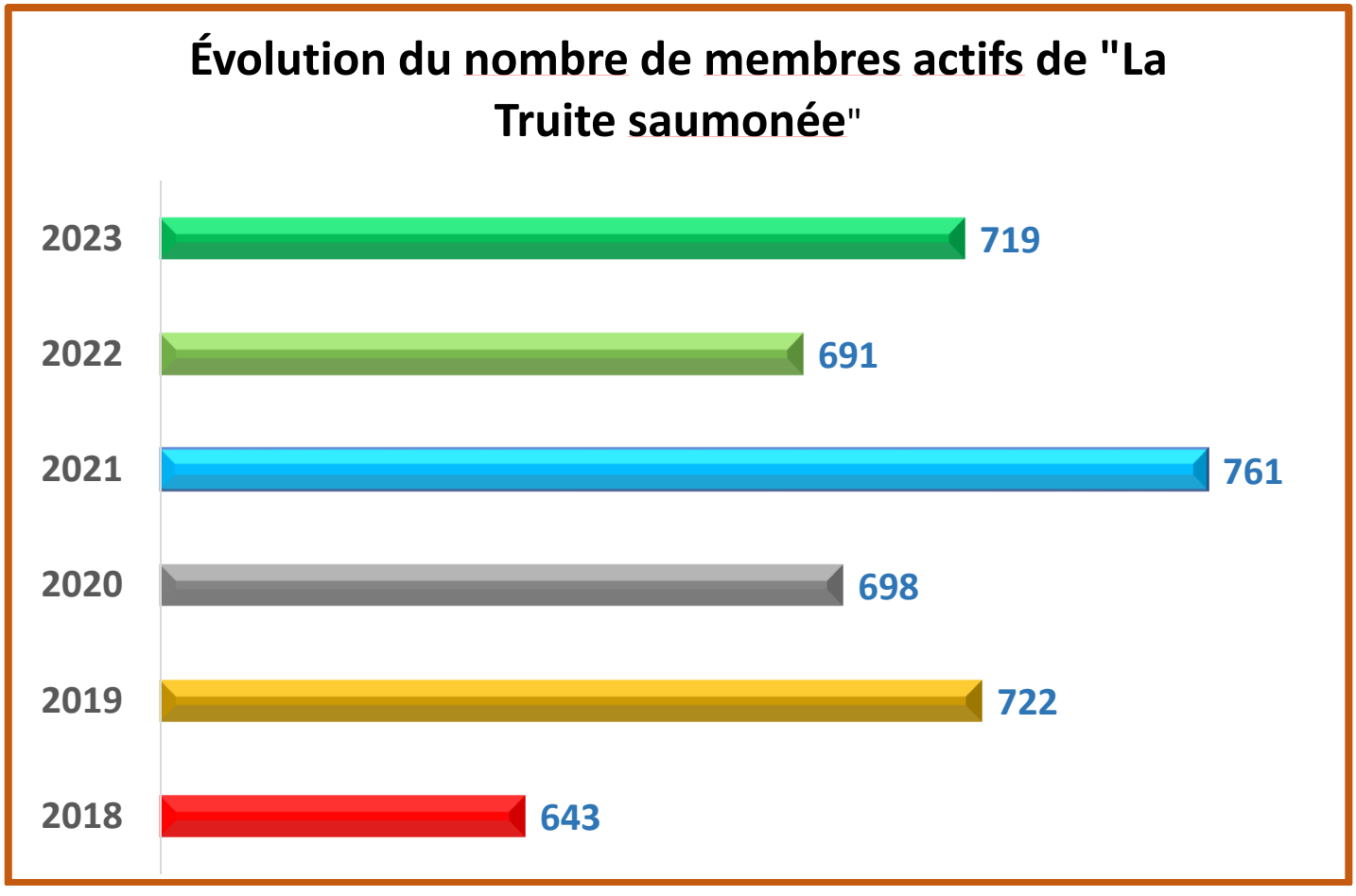
Évolution du nombre de membres actifs de "La Truite saumonée"
2023
719
2022
691
2021
761
2020
698
2019
722
2018
643

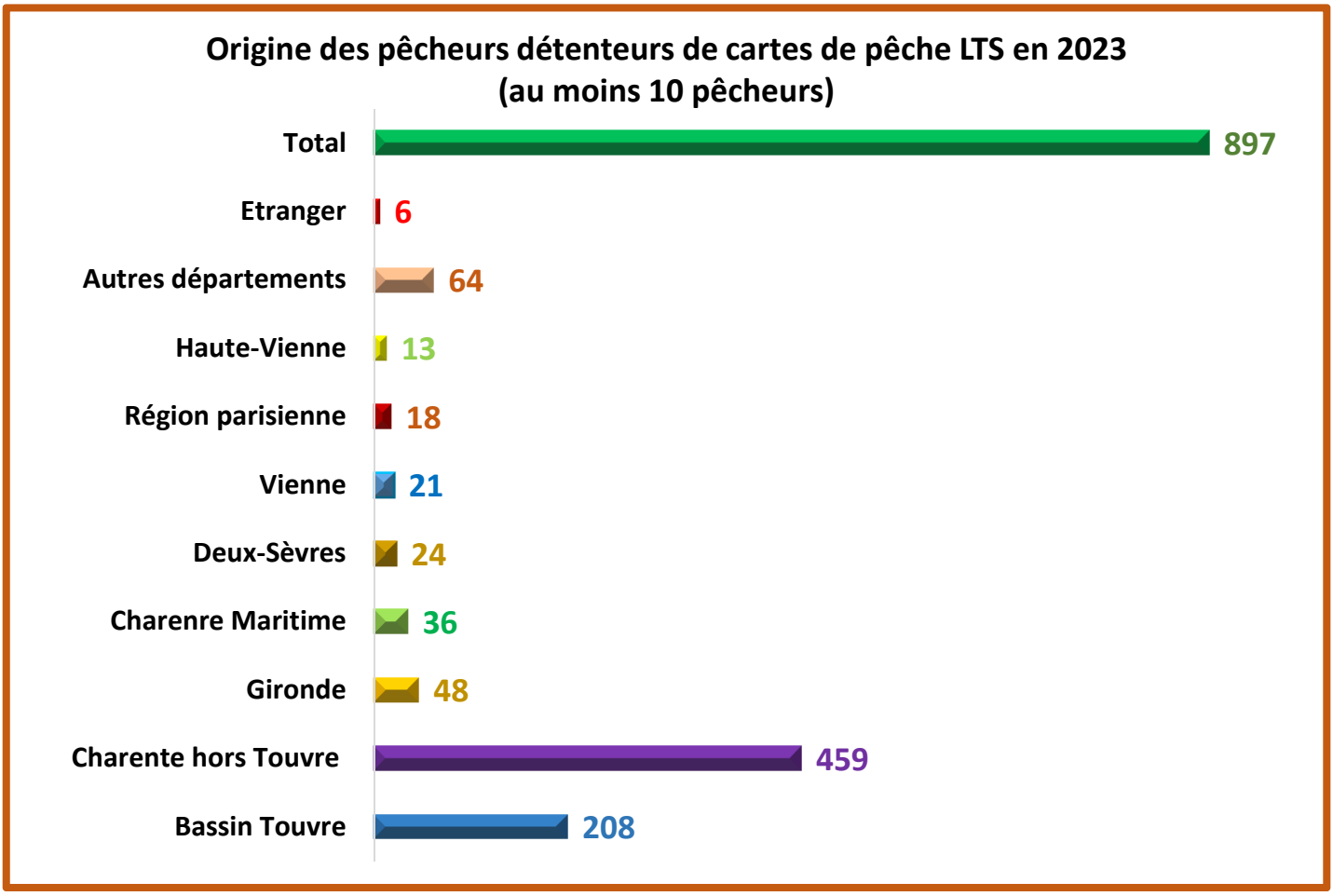
Origine des pêcheurs détenteurs de cartes de pêche LTS en 2023
(au moins 10 pêcheurs)
Total
897
Etranger
6
Autres départements
64
Haute-Vienne
13
Région parisienne
18
Vienne
21
Deux-Sèvres
24
Charenre Maritime
36
Gironde
48
Charente hors Touvre
459
Bassin Touvre
208

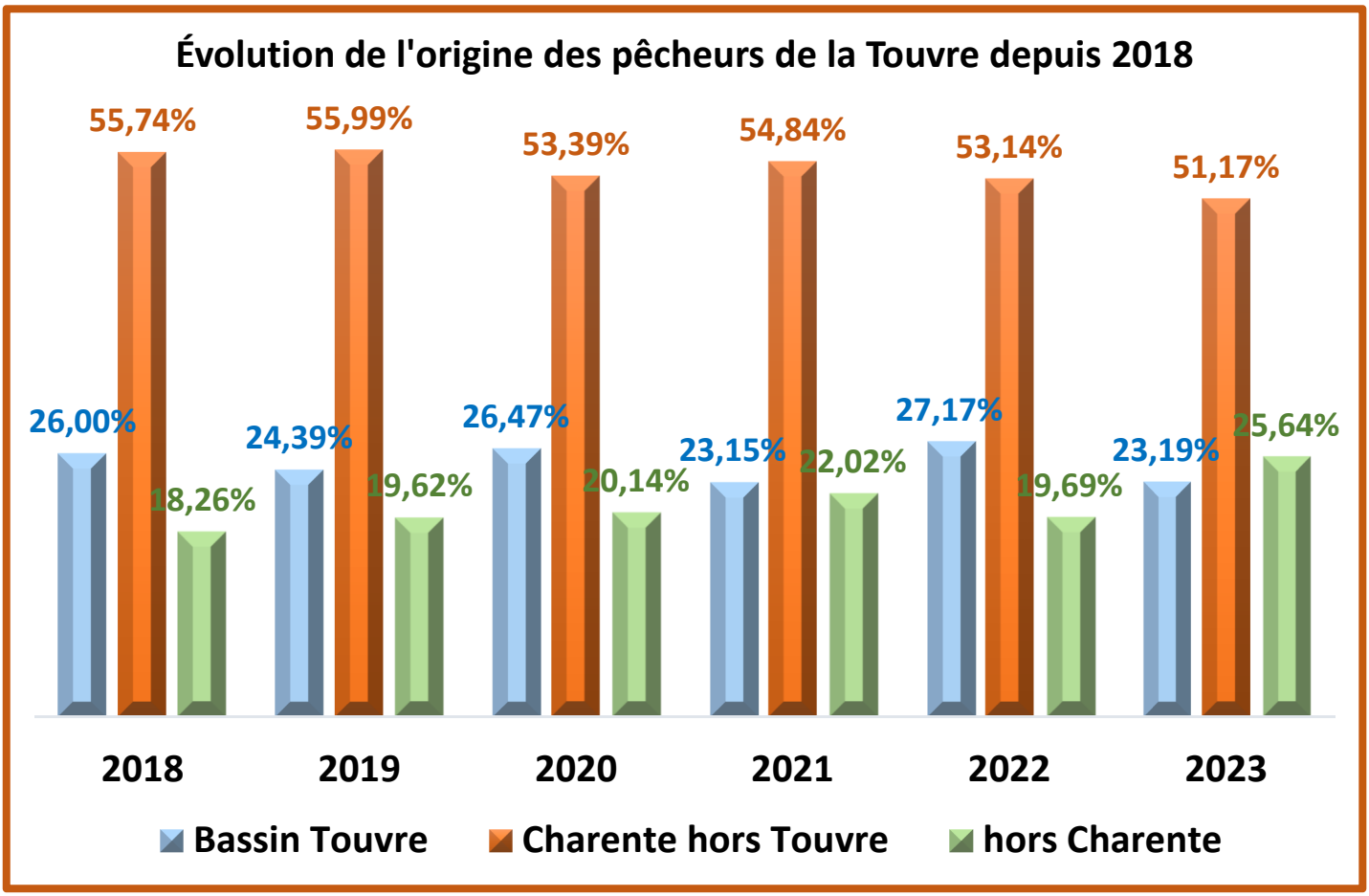
Évolution de l'origine des pêcheurs de la Touvre depuis 2018
26,00%
55,74%
18,26%
24,39%
55,99%
19,62%
26,47%
53,39%
20,14%
23,15%
54,84%
22,02%
27,17%
53,14%
19,69%
23,19%
51,17%
25,64%
2018
2019
2020
2021
2022
2023
Bassin Touvre
Charente hors Touvre
hors Charente

# AIDE MEMOIRE CARTES DE PECHE INTERNET 2024

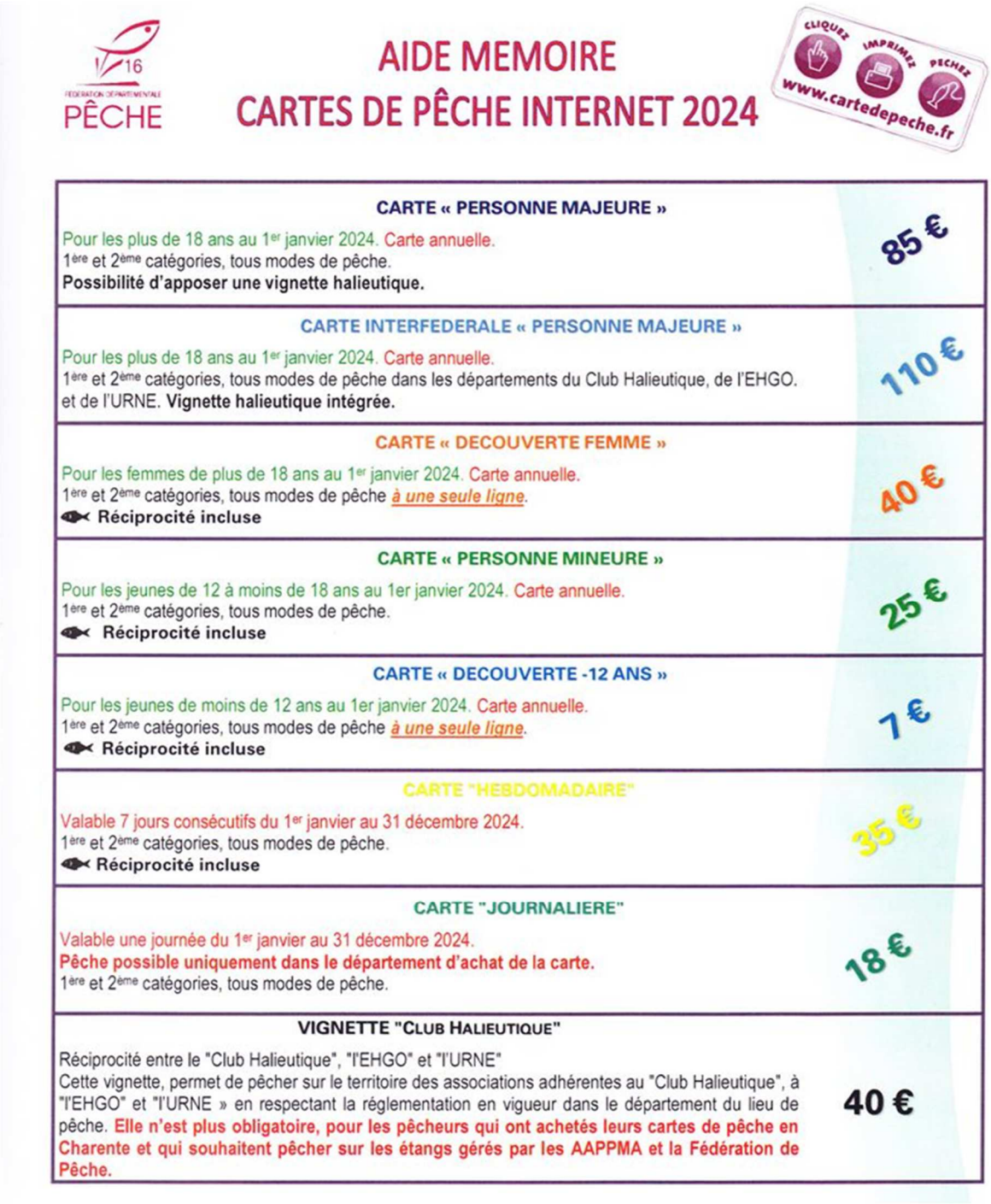

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE 16 PÊCHE

## AIDE MEMOIRE
## CARTES DE PÊCHE INTERNET 2024

CLIQUEZ IMPRIMEZ PÊCHEZ www.cartedepeche.fr

| | |
|---|---|
| **CARTE « PERSONNE MAJEURE »**<br>Pour les plus de 18 ans au 1er janvier 2024. Carte annuelle.<br>1ère et 2ème catégories, tous modes de pêche.<br>**Possibilité d'apposer une vignette halieutique.** | 85 € |
| **CARTE INTERFEDERALE « PERSONNE MAJEURE »**<br>Pour les plus de 18 ans au 1er janvier 2024. Carte annuelle.<br>1ère et 2ème catégories, tous modes de pêche dans les départements du Club Halieutique, de l'EHGO. et de l'URNE. **Vignette halieutique intégrée.** | 110 € |
| **CARTE « DECOUVERTE FEMME »**<br>Pour les femmes de plus de 18 ans au 1er janvier 2024. Carte annuelle.<br>1ère et 2ème catégories, tous modes de pêche *à une seule ligne*.<br>**Réciprocité incluse** | 40 € |
| **CARTE « PERSONNE MINEURE »**<br>Pour les jeunes de 12 à moins de 18 ans au 1er janvier 2024. Carte annuelle.<br>1ère et 2ème catégories, tous modes de pêche.<br>**Réciprocité incluse** | 25 € |
| **CARTE « DECOUVERTE -12 ANS »**<br>Pour les jeunes de moins de 12 ans au 1er janvier 2024. Carte annuelle.<br>1ère et 2ème catégories, tous modes de pêche *à une seule ligne*.<br>**Réciprocité incluse** | 7 € |
| **CARTE "HEBDOMADAIRE"**<br>Valable 7 jours consécutifs du 1er janvier au 31 décembre 2024.<br>1ère et 2ème catégories, tous modes de pêche.<br>**Réciprocité incluse** | 35 € |
| **CARTE "JOURNALIERE"**<br>Valable une journée du 1er janvier au 31 décembre 2024.<br>**Pêche possible uniquement dans le département d'achat de la carte.**<br>1ère et 2ème catégories, tous modes de pêche. | 18 € |
| **VIGNETTE "CLUB HALIEUTIQUE"**<br>Réciprocité entre le "Club Halieutique", "l'EHGO" et "l'URNE"<br>Cette vignette, permet de pêcher sur le territoire des associations adhérentes au "Club Halieutique", à "l'EHGO" et "l'URNE » en respectant la réglementation en vigueur dans le département du lieu de pêche. **Elle n'est plus obligatoire, pour les pêcheurs qui ont achetés leurs cartes de pêche en Charente et qui souhaitent pêcher sur les étangs gérés par les AAPPMA et la Fédération de Pêche.** | 40 € |

# RENDEZ-VOUS AVEC LES BENEVOLES DE L'AAPPMA CHEZ DECATHLON EN 2024

En 2023, l'AAPPMA a mis en place chez DECATHLON un terminal bancaire (TPE) pour faciliter la vente des cartes de pêche à l'aide de cartes de crédit.

Comme l'année dernière, les bénévoles de "La Truite saumonée" participeront à la vente des cartes de pêche de l'AAPPMA chez DECATHLON Champniers, ils répondront à vos questions et échangeront avec vous à cette occasion sur les problématiques de la pêche dans la Touvre.

Avant l'ouverture du 09/03/2024 :

**Le samedi 2 mars 2024**
**Le jeudi 7 mars 2024**
**Le vendredi 8 mars 2024**

Avant l'ouverture de la marche dans l'eau du 18/05/2024 :

**Le vendredi 17 mai 2024**

# RAPPORT FINANCIER 2023

## RECETTES AAPPMA 2023

| | |
|---|---|
| • VIREMENT FNPF CARTES VALIDÉES | 7 805,79 € |
| • SUBVENTION GESTION PISCICOLE | 2 636,00 € |
| • SUBVENTION INTERNET | 300,00 € |
| • SUBVENTION CLUB HALIEUTIQUE | 952,50 € |
| • INTÉRÊT LIVRET AAPPMA 2023 | 562,45 € |
| • 11 PROCÈS VERBAUX | 220,00 € |

## BILAN FINANCIER DEPENSES AAPPMA 2023

| | |
|---|---|
| • AMÉNAGEMENT MILIEU HALIEUTIQUE | 568,09 € |
| • EMPOISSONNEMENT (4 déversements de TAC de 205 KG sur surdensitaire) | 1 243,59 € |
| • INDEMNITÉ ET FRAIS GPP | 4 745,55 € |
| • PANNEAUTAGE | 444,66 € |
| • FRAIS SITE INTERNET ET TEL. | 124,80 € |
| • FRAIS FONCTIONNEMENT | 442,48 € |
| • FRAIS BANCAIRES | 46,90 € |
| • ADHÉSIONS ANPER/TOS - OPIE Benthos | 180,00 € |
| **TOTAL DÉPENSES 2023** | **7 796,07 €** |

## SOLDE DE TOUT COMPTE 2023

### COMPTE DE CHÈQUES

| | |
|---|---|
| • Solde 2022 | 21 448,46 € |
| • Solde dépense/recettes 2023 | 4 043,01€ |
| • Solde au 31/12/2023 | 25 491,47€ |

### LIVRET

| | |
|---|---|
| • Solde 2022 | 19 283,91 € |
| • Intérêts 2023 | 562,45 € |
| • Solde au 21/12/2023 | 19 846,36 € |

**SOLDE DE TOUT COMPTE AU 31/12/2023 — 45 337,83 €**

# PREVISIONS FINANCIERES 2024

| | |
|---|---|
| • **COMMISSION TRAVAUX** | |
| Travaux : frayères, caches… | 3 500,00 € |
| Barque et remorque | 1 500,00 € |
| • **COMMISSION GARDERIE** | |
| Défraiement/Dotation GPP | 4 500,00 € |
| Dédommagement GPP en cas d'atteinte aux biens | 1 000,00 € |
| • **COMMISSION COMMUNICATION** | |
| Maintenance 100 €/an et hébergement site Internet 500 €/an | 600,00 € |
| Panneautage/information | 500,00 € |
| • **COMMISSION ENVIRONNEMENT** Matériels | 500,00 € |
| • **GROUPE "VAIRONS"** Matériel pour transférer les vairons | 500,00 € |
| • **DÉVERSEMENTS** | |
| TAC sur surdensitaire Les Anglades | 2 000,00 € |
| Ombres : | 5 000,00 € |
| • **FRAIS DE FONCTIONNEMENT** | 600,00 € |
| • **DÉFRAIEMENT DÉPOSITAIRES** | 100,00 € |
| • **AUTRES DÉPENSES** Adhésions ANPER-TOS/OPIE Benthos | 680,00 € |
| **TOTAL** | **20 980,00 €** |

**LE VOTE DU BILAN FINANCIER A ETE EFFECTUE, IL A ETE APPROUVE PAR LA TOTALITE DES ADHERENTS PRESENTS, AUCUNE ABSTENTION NI DE VOIX CONTRE.**

# PROJETS POUR L'ANNÉE 2024 ET LES ANNÉES SUIVANTES

Hors de nos actions habituelles !

- Plan global d'aménagement d'un bras pépinière avec enrochements et ajouts de gravier puis alevinage avec des truitelles issues de géniteurs de la Touvre,

- Mise en place de plaques de calcaire de 80 cm x 50 cm x 10 cm, inclinées pour servir de caches anti-cormoran. 40 caches sont prévues et budgétées pour l'automne 2024,

- Implantation de l'Ombre avec un plan sur 5 ans,

- Mise en place de 3 zones : No-kill sur l'amont, Patrimoniale sur le milieu de la rivière et Surdensitaire sur l'aval. Toutefois, cette mesure sera mise en place seulement lorsque que la mesure conservatoire (sur l'ensemble de la Touvre et de son bassin versant) ne sera plus active.

# QUESTIONS DIVERSES

## LA PAROLE EST DONNEE AUX ADHERENTS PRESENTS A L'ASSEMBLEE

1. QUESTION d'un Adhérent :

**Il y a un problème lié aux brochets de plus en plus présents sur la Touvre.**

**Réponse de Monsieur Franck RAMEZI :**

Il va falloir continuer de faire avec car ils sont toujours protégés en 1ère catégorie.

2. QUESTION d'un Adhérent:

**Est-ce que l'AAPPMA a été consultée au sujet de l'effacement des seuils ?**

**Réponses de Monsieur Franck RAMEZI :**

Nous n'avons plus de nouvelle sur ce sujet !

**CETTE ASSEMBLÉE, A ETE CLOTUREE A 23H00 PAR UN POT DE L'AMITIE.**

Franck RAMEZI

Le Président

Pascal ISTVANCIN

Le Secrétaire